

Les ventes à problème: le vice juridique de l'immeuble



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Traiter des difficultés récurrentes au moyen d'exemples pris dans la pratique
- Urbanisme : le caractère définitif des autorisations d'urbanisme, les constructions édifiées ou aménagées irrégulièrement, les travaux sur constructions irrégulières, l'absence de conformité
- Construction : absence d'assurance DO, construction inachevée, auto-construction, vente avec engagement de travaux



MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Série d'exemples de difficultés rencontrées par les praticiens au travers des questions posées au CRIDON LYON
- Intervention de l'auditoire



SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- PowerPoint



FORMATEURS

Claire-Lise COUPINOT
et Christine WIELS
Juristes consultants du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

évaluation des objectifs de la formation et de son organisation

MODALITÉ DE SUIVI

remise d'une attestation de fin de formation



RÉF. CSN

000024



PUBLICS

Notaires - Clercs

PRÉ-REQUIS

Intermédiaire



PLUS-VALUE

Réduire les difficultés de la pratique et apporter des informations aussi complètes que possible aux clients en fonction de leurs projets



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1

VENTE D'IMMEUBLE ET URBANISME

- Vente sous condition de permis de construire définitif
- Vente d'une construction irrégulière
- Vente et changement de destination
- La vente du lot de lotissement

4h

2

VENTE D'IMMEUBLE ET CONSTRUCTION

- La vente de la construction sans assurance
- La vente de la maison du castor ou de la construction rénovée
- La vente de la construction inachevée
- La vente de la construction affectée de désordres
- La vente avec travaux à réaliser par le vendeur

3h